


LE SABOT DE VENUS

LA LETTRE DU CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS

N°4

ISSN 1164-5628

Les moutons dans les pelouses calcaires de Bourgogne : le grand retour!



80 ha de prairies inondables acquis
Ouroux sur Saône
p. 4



Une moisson de nouveaux sites protégés en Bourgogne. p. 9, 11



Agriculture et environnement dans le Châtillonnais. p. 10



Une bonne année de communication et de tourisme de sites naturels. p. 13





Association d'intérêt général déclarée en 1986
avec des buts précis :

- Assurer la maîtrise foncière ou d'usage de tout milieu naturel bourguignon remarquable.
- Gérer les terrains ainsi maîtrisés.
- Réaliser des dossiers et des demandes de protection de sites naturels.
- Mettre à la disposition des associations et des particuliers des conseils techniques et de la documentation.
- Communiquer au public les notions de patrimoine naturel et de conservation de la nature.

Directeur de la publication :

Jean Louis Clavier

Directeur de la rédaction :

Alain Chiffaut

Ont collaboré à la rédaction

de ce numéro :

Alain Chiffaut, Jean Charles, Bernard
Hyvernât, Didier Hermand, Eric Morhain,
Vincent Régnier

Comité de lecture:

Jean Louis Clavier, Pierre Baccot, Alain
Desbrosse, Gilles Pacaud, Eric Morhain

Crédits photos:

Alain Chiffaut 2, 3, 4, 5, 10H, 10G - Jean
Louis Clavier 1H - Promonature 1G -
Romain Gamelon 1D - Bernard Hyvernât
8D, 13G, 13D - René Goguey 9 - LPO
10B - Mme Morin 12 - Michel Ferchaud
13M.

Dessins assistés sur ordinateur:

Bruno de Baillencourt

Maquette : Alain Chiffaut

Flashage et photogravure: Interligne

Impression : SEMCO

Publication gratuite

destinée aux adhérents et donateurs
Reproduction autorisée en citant la source

Dépôt légal : 3^e trimestre 1994

Le Conservatoire crée des emplois

Une dizaine d'emplois ont été créés ou consolidés en 1994 par le Conservatoire. Une équipe scientifique entière a pu être mise en place en cumulant plusieurs programmes d'actions. L'équipe technique de chantiers s'est agrandie avec de nouvelles personnes sous contrat CES. C'est une équipe de 20 personnes, au total, qui travaille maintenant au profit des milieux naturels de Bourgogne. C'est une preuve que les collectivités publiques investissent dans leur patrimoine et que l'environnement peut créer des emplois.

Sommaire

Programme Loire.....	1
Le retour des moutons	2
Ouroux sur Saône.....	4
Carte des espaces protégés	6
Emplois verts	8
Protections en bord de Saône.....	9
Agriculture et environnement.....	10
Divers sites protégés	11
Brèves	12
Communication.....	13

Couverture:
M. Cavallé, berger sur la chaume de
Nantoux. Ph. Chiffaut.



Life "Loire Nature" : premiers bilans

Depuis plus d'un an, le Conservatoire et le WWF-France agissent ensemble en bord de Loire et d'Allier nivernais, dans le cadre d'un programme européen Life, baptisé localement "Loire Nature", signé avec notre fédération Espaces Naturels de France. Le premier bilan est positif.



Une centaine d'hectares sont en voie d'acquisition à la limite Sud de la Nièvre, au lieu dit "Île de Tinjat", commune de St Hilaire Fontaine. Il s'agit d'une ancienne zone de pelouses et de landes sèches installées sur le sable, en bordure de Loire. Défrichée et labourée il y a une dizaine d'années, elle a été livrée au maïs, avec succès dans un premier temps. Puis la Loire a connu quelques accès de violence et les parcelles n'ont plus rien donné. Après 5 ans de jachère, elles étaient libres à la vente : le Conservatoire a décidé de les acquérir dans le but de tenter de retrouver l'aspect antérieur. Cet été, notre équipe technique pose une clôture afin de pouvoir proposer un pâturage extensif aux éleveurs locaux. Ces derniers sont intéressés et encouragés par la Chambre d'Agriculture, dans le cadre des mesures européennes agri-environnementales. Nous avons également nettoyé la parcelle en retirant des dépôts sauvages d'ordures et en les acheminant à la déchèterie de La Machine. Notre équipe scientifique réalise

un plan de gestion afin de résoudre des problèmes nouveaux pour nous : que faire des berges érodées par la Loire? comment entretenir les verdures (saulaies basses en bord de Loire)? Cette première action nous donnera une expérience pour la poursuite du programme. A La Charité, le projet de réserve naturelle avance doucement. En attendant, des travaux de nettoyage (enlèvement des arbres morts et autres obstacles pour le cours d'eau), prévus de longue date par la DDE, ont commencé. Le Conservatoire suit les travaux et mesure leurs impacts sur la faune, la flore et la dynamique fluviale. Les résultats seront sans doute utiles dans le cas de nouveaux programmes de nettoyage. Le WWF-France, pour sa part, va acquérir deux parcelles au Bec d'Allier. Il projette l'établissement de sentiers de découverte des bords de Loire dont un premier devrait voir le jour en 1995 ■

Alain Chiffaut

Jachère de l'île Tinjat : la flore spontanée nous laisse espérer une évolution vers une lande typique des bords sableux de la Loire.



Il est interdit maintenant d'extraire le sable dans le lit mineur. Les exploitations se reportent alors dans la plaine (lit majeur).

RÉAMÉNAGER LES SABLIERES

Il existe actuellement 17 sites d'extraction de sable dans le lit majeur de la Loire dont 4 encore en exploitation. Ces sablières représentent souvent une plaie dans le paysage. Par ailleurs, elles ne sont pas réaménagées au profit de la nature. Nous avons pensé que ces sites artificiels pouvaient gagner en valeur biologique moyennant des travaux tels qu'ils ont été testés aux Maillys (21) avec la SAPRR. Nous sommes en train de réaliser une étude sur les 17 sablières en imaginant les réaménagements souhaitables pour la flore et la faune sauvages (berges en pente douce, sinuosités...). Dans le cadre du programme Life, les travaux pourront être pris en charge si les propriétaires sont sensibles à notre projet. Ces derniers devraient en retirer des avantages s'ils sont intéressés par la pêche et la chasse, le gibier et le poisson se développant toujours avec la végétation. Des travaux d'insertion paysagère seront prévus, avec des plantations d'arbres.

Une expérience en vraie grandeur est visible sur la sablière incluse dans la réserve des Chamons à Marzy (propriété de la SOBA), en bord de Loire. Déjà bien conçue à l'origine, elle a bénéficié de travaux de finition avec le Conservatoire.



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Loire en Bourgogne, vous le trouverez dans le nouveau numéro de "Patrimoine Naturel de Bourgogne", notre revue annuelle thématique. A commander au Conservatoire.



Le Conservatoire a mené des travaux de finition sur la sablière de la réserve des Chamons.

Des moutons pour la calcaires de la Côte

Depuis longtemps, les scientifiques recommandent un retour du pâturage sur les pelouses calcaires, sans que cette solution n'ait jamais vu le jour faute de volonté publique et en l'absence de partenaire agricole.

Depuis février 1994, un troupeau de 400 moutons pâture dans les pelouses calcaires de la Côte, avec un système de parcours, sans clôture, dans le plus pur style d'autrefois. Le berger, avec moustache, cape, bâton et chiens, offre une image que l'on croyait perdue dans la région. La conjoncture agricole aidant, M. Cavaillé, c'est son nom, s'est lancé dans cette activité traditionnelle, après plusieurs années de pratique dans des situations sensiblement similaires (camps militaires de l'Est de la France). Ses moutons sont des brebis de la race Mérinos de l'Est, variété "laine". Cet animal est déjà

sur les ronces et les garances l'hiver. La production économique est basée sur l'agneau, qui naît au printemps et se vend à l'automne, et sur la laine qui est de grande qualité.

Une association originale

Ce projet économique n'est évidemment pas viable avec un système d'exploitation classique où il faut louer les terres pâturées. Et M. Cavaillé s'est rapproché du

Non, ce n'est pas la transhumance sur une route de la Drôme, mais l'arrivée des brebis à Nantoux, dans l'arrière-côte de Beaune, fin février 1994.



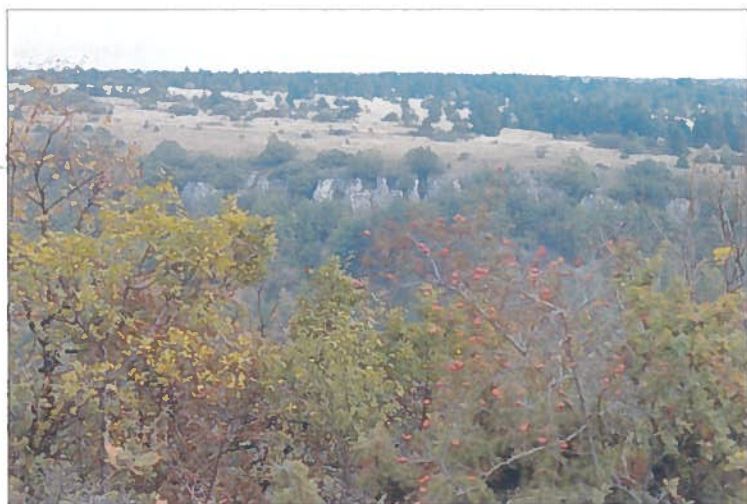
éprouvé pour sa résistance à la vie en plein air intégral (il reste dehors toute l'année et par tous les temps), et pour sa rusticité car il se contente des plantes maigres de friches calcaires, broute les épines noires, se rabat

Conservatoire qui travaillait justement sur un projet de retour du pâturage (cf Sabot n°3). La coïncidence était beaucoup trop forte pour ne pas la saisir et le Conservatoire a rapidement décidé de s'associer avec ce berger. Au préalable, il fallait obtenir un accord des municipalités, toutes les pelouses concernées étant communales. Troquant momentanément le bâton de berger pour celui de pèlerin, nous avons, ensemble, rencontré tous

Les pelouses qui bénéficient dès 94 du pâturage avec le berger sont en rouge. Ce sont les parcelles des communes qui ont adhéré spontanément au projet : Couchey, Brochon, Gevrey-Chambertin, Morey St Denis, Vosne-Romanée, Pommard. Les autres (en jaune) sont en attente de décision.



sauvegarde des pelouses de Dijon à Beaune



Abandonnées depuis plus de 50 ans, les pelouses sont livrées aux buissons et se préparent au retour à la forêt. Un travail de débroussaillage préalable au pâturage est nécessaire. Ce travail sera cependant léger car les buissons jouent un grand rôle pour les oiseaux et les insectes. Et on n'y trouve des espèces rares comme le Nerprun des Alpes.

les Conseils Municipaux, avec l'aide, il faut le souligner, des Conseillers Généraux, messieurs Jacob, Clerc et Robert. Six communes ont adhéré spontanément à ce projet car elles étaient sensibilisées au problème de l'enfrichement des pelouses, et heureuses de contribuer à créer un emploi agricole, sans parler de l'effet nostalgique de ce projet. Nous avons été appuyés par l'Office National des Forêts (O.N.F.), qui est gestionnaire de plusieurs pelouses, et qui partage les mêmes objectifs de conservation. C'est ainsi que six conventions ont été signées entre le Conservatoire, l'O.N.F. et les communes de Couchey, Brochon, Gevrey-Chambertin, Morey St Denis, Vosne-Romanée, Pommard. Ensuite, le Conservatoire a signé une convention de pâturage avec le berger, soit pour 200 ha environ. Lorsque les communes de Nuits St Georges, Chambolle-Musigny et Fixin auront rejoint ce projet, ce sont 450 ha de pelouses, en tout, qui seront soumis au pâturage.

Sensible à la demande des chasseurs qui ne souhaitent pas la présence des moutons pendant la saison de chasse, le Conservatoire a décidé que le troupeau serait retiré de septembre à février et a donné à bail au berger les prairies d'Ouroux sur Saône où le regain (repousse de l'herbe après la fauche) nécessitait justement un pâturage d'automne.

Un pâturage... scientifique!

Mais le pâturage ne doit pas être conduit n'importe comment. Il faut éviter le sur-pâturage qui peut dégrader le sol mince ; il faut parfois insister sur des végétations que l'on veut voir régresser : tâches de Brachypode (graminée envahissante), bosquets d'Épine noire. Un cahier des charges a été donné au berger qui doit le respecter. Celui-ci a bien compris les objectifs et s'intéresse aux plantes, note le comportement de ses animaux. Par ailleurs, le Conservatoire, responsable de la conservation des richesses biologiques de ces pelouses, se doit d'être vigilant sur les effets du pâturage. Il a mis au point des suivis scientifiques en commun avec d'autres

Conservatoires régionaux qui poursuivent actuellement la même expérience. Seront suivis la végétation, les oiseaux, les papillons et les sauterelles ; ces "indicateurs" nous donneront de précieux renseignements, au bout de 5 ans, pour savoir si cette gestion par pâturage extensif était un bon choix.

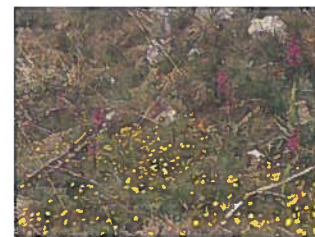
Débroussaillage mécanique

Les buissons (genévrier, épine noire,...) occupent souvent une place considérable. Le Conservatoire s'est fixé l'objectif de ramener à 50% le taux d'enfrichement là où il dépasse ce chiffre. Les études sur les oiseaux montrent que c'est ce paysage de lande qui est le plus riche en espèces. Cet objectif représente 60 ha, sur la zone totale, qui seront traités par l'équipe technique du Conservatoire avec des moyens mécaniques (broyeur). Les repousses seront broutées par les moutons, et, au besoin, l'équipe interviendra à nouveau tous les 5 ou 10 ans ■

Alain Chiffaut

Le coin des branchés :

Cette gestion par le pâturage en parcours est considérée comme la meilleure méthode car elle permet une conduite sélective du troupeau. Celui-ci peut être "forcé" à brouter des parcelles que l'on désire nettoyer (Brachypode, épines), et au contraire passer rapidement sur des zones fragiles. Les effets attendus sont une régression des graminées sociales (Brachypode, Brome) au profit des dicotylédones, ce qui donnera un aspect de pré plus fleuri et augmentera la diversité floristique et faunistique (insectes).



Le pâturage devrait permettre aux plantes à fleur de se maintenir ou de regagner du terrain comme ces Orchis mâles et ces Potentilles printanières.

**RENCONTRES RÉGIONALES
SUR LE PATRIMOINE NATUREL
DE BOURGOGNE 1994
Thème : les pelouses calcaires
Samedi 8 octobre 1994
au Lycée Viticole de Beaune.**

Intervenants : Jean Marie Royer, auteur d'une thèse sur les pelouses calcaires, Régis Desbrosses (oiseaux), Roger Volat (papillons), Thierry Dutoit de l'Université de Rouen et Alain Chiffaut pour les méthodes de gestion.

Rencontres ouvertes à tous.

S'inscrire au préalable. Prix : 100 F (déjeuner).

80 hectares de prairies acquis à Ouroux/Saône



Depuis juillet, le Conservatoire est propriétaire de 80 ha de prairies humides inondables, grâce à votre soutien rapide et aux promesses de subventions de plusieurs collectivités.

Nous étions informés, en 1993, que la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) de Bourgogne avait collecté, dans le cadre du remembrement, plus de 80 ha de prairies inondables dans le secteur le plus réputé de la vallée de la Saône : Ouroux sur Saône. Cette société, dont la fonction est de regrouper des parcelles pour les revendre à des exploitants dans le but de relancer les activités et l'économie rurales, était sollicitée par une personne voulant planter en peupliers. En effet, ces prairies étant parmi les plus humides, n'intéressaient plus les agriculteurs. Le Conservatoire a présenté sa candidature en invoquant les richesses naturelles et en promettant une poursuite de l'exploitation traditionnelle. La SAFER a été sensible à notre proposition et a signé un accord de vente en juillet 93, stipulant que l'achat devait intervenir un an plus tard. Il fallait faire vite pour rassembler les quelque 500 000 Francs, hors frais, nécessaires. Heureusement, les richesses naturelles n'étaient pas à démontrer pour le Ministère de l'Environnement, le Conseil Régional, le Conseil Général de Saône et Loire et le WWF France qui ont rapidement promis une aide financière.

Le Conservatoire remercie les premiers donateurs qui, comme d'habitude, se sont montrés prompts à nous accorder leur confiance. Votre aide est encore nécessaire car les subventions publiques ne sont jamais à 100% et nous avons dû avancer une grosse somme en attendant leur versement.

Un domaine agricole

La propriété est avant tout d'origine agricole. Ces prairies sont situées au pied de la terrasse sableuse d'Ouroux, dans le lit majeur de la Saône, sur d'épaisses alluvions argileuses. A l'origine, elles ont été gagnées sur les forêts inondables de Frênes, Ormes et Chênes pédonculés dont on retrouve les restes dans les haies. Pendant des siècles, elles ont connu un régime de fauche tardive, en raison des crues de printemps fré-

Aspect typique au printemps, avec encore de l'eau dans les parties les plus basses, les haies vertes au pied qui attendent le débordement du frêne, la prairie qui commence à pousser, avec les premières fleurs : Fritillaire pintade, Orchidées, Cardamine des prés.



quentes, et une vaine pâture (pacage collectif) sur le regain de fin d'été (repousse de l'herbe après la fauche), notamment sur la grande parcelle de 35 ha dite "les longs traits" dont le foin était très réputé pour sa qualité ; on venait de loin pour le chercher. A côté, des petites parcelles de

quelques centiares, très cloisonnées par des haies, indiquent un régime de propriété privée et de pâturage. Les zones marécageuses à laïches étaient exploitées par les chaisiers de Bresse.

Avec les aménagements agricoles modernes, comme la digue à la Saône, les agriculteurs ont commencé à se tourner vers la culture du maïs et à garder les prés les plus sains, délaissant les "baisses", prairies les plus humides. Les chaisiers n'ont plus besoin de la laïche d'Ouroux. Il restait deux vocations pour ces prairies : la production de peupliers ou la réserve naturelle gérée.

Les milieux naturels

Si cet espace est artificiel et a besoin d'une exploitation traditionnelle pour exister, il n'en demeure pas moins qu'il recèle des types de prairies, que l'on qualifie de semi-naturelles. La



humides et de bocage par le Conservatoire

de semis d'herbe et de fertilisants (les eaux de crues de faible ampleur suffisaient à enrichir le sol par le dépôt de limons). C'est ainsi que l'on rencontre des prairies à Laiche gracie, des prairies à grandes herbes avec le Pigamon jaune et la Guimauve, des prairies à Oenanthe à feuilles de fenouil, ... selon le type de sol, la profondeur de la nappe d'eau souterraine. Les espèces qui y croissent sont souvent rares (voir encadré).

Les haies, organisées en un bocage dense et original, doivent retenir notre attention. Elles sont composées de Frêne à feuilles étroites, espèce méridionale qui remonte par le couloir de la Saône, et par les espèces habituelles du secteur : Frêne élevé, Saule blanc, Chêne pédonculé, ... Leur mode d'entretien est également source d'intérêt, tantôt traitées en têtard (coupe tous les 10 ans à 2 m, donnant une forme en boule), tantôt plessées (branches rabattues à l'horizontale). Au patrimoine naturel, s'ajoute donc un patrimoine rural.



Quelle gestion ?

La meilleure gestion à recommander est la poursuite de l'exploitation traditionnelle qui est à l'origine du maintien des richesses naturelles. Un plan de gestion est en cours avec un élève en DESS et notre chargée de mission "Saône et Loire". La fauche sera tardive pour donner toutes les chances au Râle de genêts de se reproduire. Dès cette année, nous avons trouvé suffisamment d'agriculteurs intéressés par ce foin de qualité et

peu onéreux pour eux. Pour le pâturage du regain, nous mettons les parcelles à la disposition du berger (cf page 2) qui en a besoin dès septembre. Quant aux haies, elles seront taillées en respectant les modes *têtard* et *plessé*. Il est prévu l'installation d'une plateforme pour inciter la reproduction de la Cigogne blanche.

Cet espace est également voué à l'éducation du public et au tourisme de nature. Un plan d'interprétation est en cours et prévoit un sentier de découverte, un observatoire de faune, un dépliant, des visites guidées, le tout couplé avec le site de l'Île Chaumette (cf page 9). Cet équipement devrait vous ouvrir ses portes au printemps 1995 ■

Alain Chiffaut



Détail de la prairie en avril-mai, avec l'Orchis à fleurs lâches, la Cardamine des prés, la Renoncule acre et les jeunes pousses du Vulpin des prés.

Le Courlis remercie le Panda pour son aide précieuse.



WWF



OUI Je participe à la protection des Râles des genêts et des autres habitants des prairies inondables d'Ouroux sur Saône

EN VERSANT UN DON DE

au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
BP 110 - 21803 Quétingny cedex

Nom :

Adresse :

Code : Ville :

Le coin des branchés :

Oiseaux de prairies :
- Râle des genêts : 6 couples se sont reproduits en 1994
- Courlis cendré : une dizaine d'individus viennent se nourrir.
- Cigogne blanche : quelques individus non reproducteurs.
Vanneau huppé : de passage.
Bergeronnette printanière : nicheur.
Traquet tonier : nicheur.
Traquet pâle : nicheur.
Bruant pryer : nicheur.
Bruant des roseaux : nicheur.
Alouette des champs : nicheur.

Plantes protégées par la loi :

Gratiolle officinale.
Oenanthe à feuilles de fenouil.
Orchis à fleurs lâches.
Orchis incarnat.
Euphorbe palustre.
Butome en ombelle.

Plantes rares :

Laiche penchée (*Carex nutans*) : c'est une bonne surprise car sa présence restait incertaine en Val de Saône.
Inule de Bretagne, assez fréquente ici.
Stellaire des marais.
Pigamon jaune.
Fritillaire pintade.
Ail anguleux.
Scutellaire à feuilles hastées.

59 sites
1142 ha

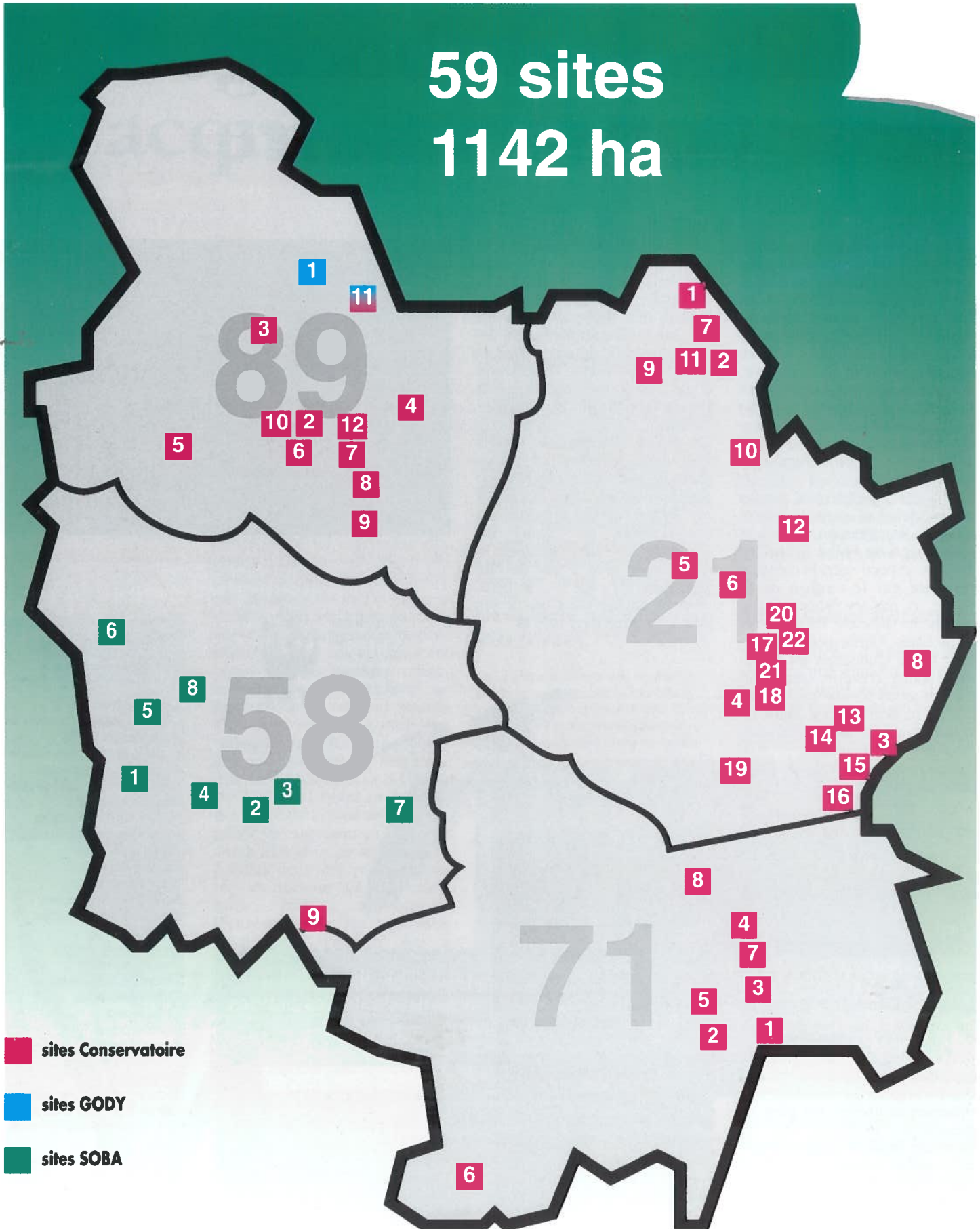


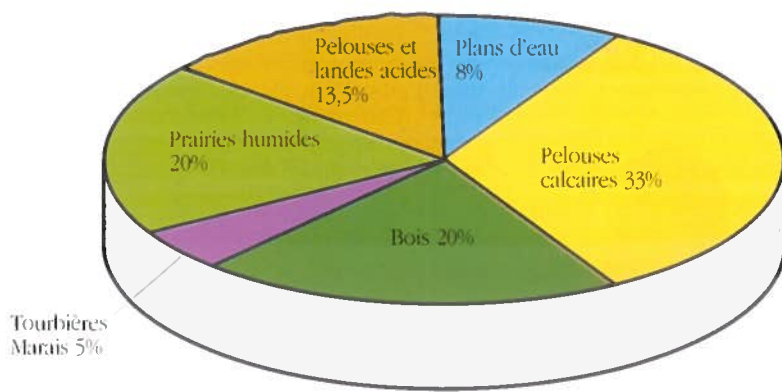
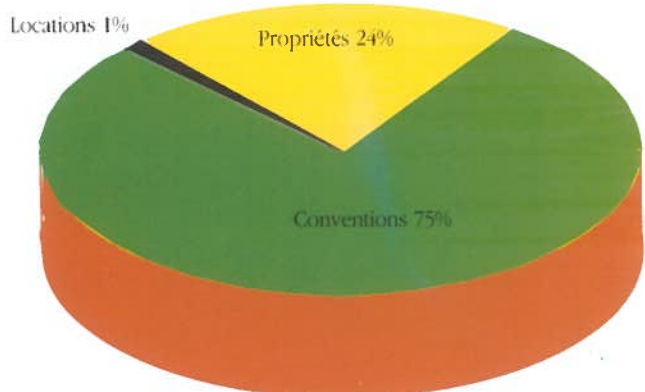
TABLEAU DES SITES GÉRÉS

DÉP.	N°	COMMUNE	NOM	BIOTOPES	ACCÈS	MODE DE PROTECTION	HA
89	01	Bas Rebourseaux	Lic de Bas Rebourseaux	Plan d'eau	🌿	Propriété GODY	20
	02	Mailly le Château	R.N. Bois du Parc	Pelouse - Bois	🌿	Convention Etat	45
	03	Branches	Vallon de la Biche	Tourbière	🌿	Convention propriétaire	0,5
	04	Sacy	Prairie de Sacy	Prairie mésophile	🌿	Location + Convention	13
	05	Treigny	Gatine Beauchet	Lande acidophile	🌿	Propriété CSNB	7
	06	Merry/Yonne	Rochers Saussois-Poulets	Pelouses calcaires	🌿	Convention commune	17
	07	St Moré	Cote de Chair - Camp de Cora	Pelouse - Bois	🌿	Convention commune	120,15
	08	Voutenay/Cure	Les Chaumes	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	8,15
	09	Givry	Les Grands Bois	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	80,5
	10	Mailly-le-Château	Grotte de la Rippe	Grotte	🌿	Convention propriétaire	0,1
	11	Villiers-Vineux	Bois de la Garenne	Héronnière	🌿	Convention propriétaire	2
	12	Arcy / Cure	Bois des grottes	Bois - Falaises	🌿	Convention propriétaire	21,9
21	01	Lignerolles	La Gorgeotte	Marais calcaire	🌿	Convention + location	10
	02	Bure-les-Templiers	Le Conois	Marais calcaire	🌿	Propriété CSNB	7
	03	Villers Rotin	Etang de Villers Rotin	Plan d'eau	🌿	Convention propriétaire	38
	04	Concoeur	Douve du Château	Site à crapauds	🌿	Convention propriétaire	0,1
	05	Velars-sur-Ouche	Balcon de la Verrerie	Pelouse calcaire	🌿	Propriété CSNB	5
	06	Talant	Fontaine aux Fées	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	7
	07	Gurgy	Pré André	Prairie à Narcisses	🌿	Convention propriétaire	3
	08	Flammerans	Champ captant Poncey	Prairie alluviale	🌿	Convention Lyonnaise	55
	09	Essarois	Val Profond/Fourneau/Forge	Marais alcalins (3)	🌿	Convention propriétaire	8,7
	10	Cussey-les-Forges	Marais des Popsis	Marais alluvial	🌿	Convention commune	5
	11	Recey-sur-Ource	Creux de Vaulemain	Marais alcalins	🌿	Convention commune	1
	12	Marcilly/Tille	Butte de Marcilly	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	10
	13	Tillenay	Mares de Tillenay	Mares	🌿	Convention commune	1,2
	14	Tillenay	Pré Champ Levet	Prairie alluviale	🌿	Location	2,2
15	St Seine-en-Bâche	Brais mort de St Seine	Losne de la Saône	🌿	Convention DDE, Fédér. Pêche	5	
16	Samerey	Marais Étang Layon	Marais alluvial	🌿	Convention Entrep. SOUVAY	10,05	
17	Gevrey-Chambertin	Chateau Renard	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	8	
18	Vosne-Romanée	Pelouse de Vosne	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	26	
19	Pommard	Sur la Chaume	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	38	
20	Couchey	La Montagne	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	45	
21	Morey St Denis	Combe Grisard	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	20	
22	Brochon	Les Friches	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	60	
71	01	La Truchère & Ratenelle	R.N. La Truchère-Ratenelle	Tourbière-Etang-Landes	🌿	Convention Etat	91
	02	Nanton	Les Charmaux	Pelouse calcaire	🌿	Propriété CSNB	2,7
	03	Sennecey	Au Crot Barot	Prairie alluviale	🌿	Location	2,8
	04	Epervans	Ile Chaumette	Brais mort de Saône	🌿	Convention propriétaire	25
	05	Plottes/Tournus	Mont du Cra	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	22
	06	Mailly	Pré des Maillys	Pré tourbeux	🌿	Propriété CSNB	1,7
	07	Ouroux	Prairies d'Ouroux	Prairies alluviales	🌿	Propriétaire CSNB	77
	08	Dezize-les-Maranges	Mont de Cène	Pelouse calcaire	🌿	Convention commune	6,5
58	01	Marzy	Les Chamons	Prairie et landes	🌿	Propriété SOBA	23
	02	Bona	Lichy - Les Vignes Montat	Pelouses calcaires (2)	🌿	Propriété SOBA	21,7
	03	Bona	Roselière de Bona	Prairie humide	🌿	Propriété SOBA	0,8
	04	Bulcy	Les Gros Prés	Prairie humide-Marais	🌿	Propriété SOBA	3,1
	05	Germigny	La Saulaie	Pelouse alluviale	🌿	Propriété SOBA	2,6
	06	Cosne sur Loire	Le Minera	Lande à bruyère	🌿	Propriété SOBA	2,2
	07	Arleuf	Le Pré de Fouage	Tourbière	🌿	Propriété SOBA	0,9
	08	Chaulgnés	Propriétés Murlin	Prairies-mares-friches	🌿	Convention propriétaire	60
	09	St Hilaire	Ile Tinjat	Pelouse-lande	🌿	Propriété CSNB	97,71

🌿 Accès libre (site aménagé)

🌸 Accès possible (site non aménagé)

🚫 Propriété privée



LES PETITS DERNIERS



Cécile Couret
ingénieur-écologue
met en place des programmes
de protection de sites en Saône
et Loire, en association avec le
Conseil Général.



Didier Hermand
ingénieur-écologue
est responsable du service
scientifique du Conservatoire.



Pierre Agou
ingénieur-écologue
est responsable des inventaires
et suivis botaniques au sein du
service scientifique.



Nicolas Pointecouteau
technicien-écologue
est responsable de la Réserve
Naturelle de La Truchère-
Ratenelle et des suivis
faunistiques au sein du service
scientifique.



Marie Pascale Mougeot
secrétaire
est la personne que vous avez
au bout du fil et qui se fera un
plaisir de vous rendre service.

Le Conservatoire crée des emplois

Le Conservatoire a connu cette année une certaine croissance liée à la signature de contrats nouveaux, signe d'une confiance grandissante en notre association. Vingt personnes permanentes s'activent désormais au Conservatoire.

Un nouveau service scientifique

La multiplication de contrats à caractère scientifique nous a conduit à mettre en place un service spécial, composé d'un chef de service, Didier Hermand, auteur d'une thèse sur les oiseaux turdidés, d'un botaniste, Pierre Agou, titulaire d'un DESS "environnement", d'un spécialiste en faune, Nicolas Pointecouteau, BTS "Protection de la Nature". Tout ce petit monde met ses compétences au service des missions suivantes : plans de gestion de sites de Loire, suivis scientifiques sur le pâturage des pelouses calcaires, sur la gravière des Maillys, sur la carrière de la Chalandruie, programme européen "Rôle des genêts", et inventaires sur tous les sites gérés par le Conservatoire.

Du changement à la Réserve

A La Truchère-Ratenelle, Nicolas Pointecouteau assure, à mi-temps, la fonction de conservateur, en remplacement de Marc Borrel, parti en février pour fonder une association spécialisée dans l'éducation à l'environnement : Cardamine. Le Conservatoire remercie Marc pour tout son travail depuis 3 ans.

Des chantiers, des chantiers ...

Notre équipe technique est de plus en plus sollicitée, au fur et à mesure que nous protégeons des sites. Elle a encore dû se développer cette année. Elle est tou-

jours dirigée par Jean Charles, assisté de Romain Gamelon ; l'équipe est composée de Pascal Thiery, Lionel Demeillier, Jean Jacques Millot, Robert Royer, Valentin Tissot. Nous attendons trois autres personnes pour cet

Une équipe technique de dix personnes et du matériel adapté permettent de faire face aux besoins d'entretien croissants de nos sites. Rappelons qu'il s'agit essentiellement de milieux ouverts (pelouse, lande, marais, ...) dont il convient de freiner l'évolution spontanée vers le boisement. Bûcheronnage et débroussaillage, toujours modérés, sont nécessaires.



automne. Le matériel doit également se moderniser car il y a parfois des surfaces de plusieurs dizaines d'ha à débroussailler.

Emplois verts

Le Ministère de l'environnement et le Conseil Régional se sont associés pour stimuler la création d'emplois dans l'environnement. Des primes sont données pour chaque "emploi vert". Le Conservatoire affiche cette année 12 emplois nouveaux ou consolidés, qu'ils soient sous contrat CES ou en régime normal. Ces subventions exceptionnelles arrivent à point nommé pour soutenir cet effort d'embauche.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Siège central :
68 rue de la Gouge à Quétigny,
B.P. 110 - 21803 Quétigny cedex
☎ 80 71 95 55
☎ fax 80 46 51 08

**Siège Saône et Loire et
Réserve La Truchère-Ratenelle :**
Maine 71 290 Ratenelle
☎ & fax : 85 40 80 27

Le Conservatoire continue à s'intéresser à la vallée de la Saône dont les milieux naturels sont très menacés par les aménagements hydrauliques et la modernisation de l'agriculture. Le Conservatoire a protégé cette année deux bras morts et deux petits sites

botaniques, par voie de convention avec une commune, un particulier, une société industrielle, une fédération de pêche et une administration.



Bras mort de St-Seine-en-Bâche

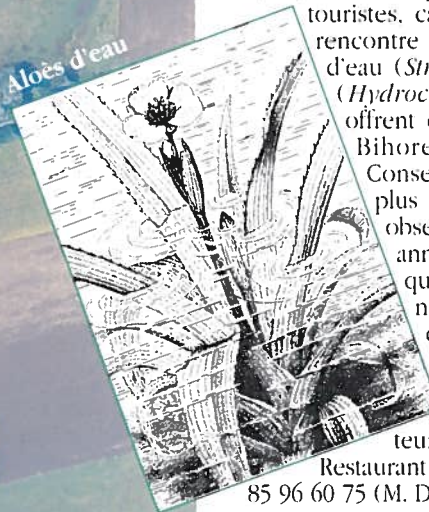
Bras mort de St Seine en Bâche (21)

Convention de 10 ans signée avec les Services de la Navigation de Gray et la Fédération de Pêche de Côte d'Or. Cette dernière entreprend des travaux cette année pour améliorer les conditions de frai du brochet. Dans l'avenir, le site sera géré conjointement au profit de la faune et la flore du site, qui est riche : plan d'eau à Nénuphar, roselière, prairie flottante à *Leerzia* faux-riz et Laiche faux-souchet, aulnaie, ... avec le Martin-Pêcheur, la Poule d'eau, les Rousserolles effarvate et turdoïde et bien d'autres. Le site continue à être pêché et chassé par les sociétés locales.

Bras mort de l'Île Chaumette (71)

Convention signée avec le propriétaire de l'Île et du Restaurant. Cette famille de restaurateurs est très attachée au site, de même que les pêcheurs, les naturalistes et les touristes, car il est agréable et très naturel. On rencontre une grande prairie flottante d'Aloès d'eau (*Stratiotes aloides*), avec la Grenouillette (*Hydrocharis*) et le Nénuphar. Les oiseaux offrent de beaux spectacles : Héron cendré, Bihoreau, Grèbe huppé, Colvert. Le Conservatoire a la gestion de la partie la plus sauvage, dans laquelle il installera un observatoire d'oiseaux en 1995. Dès cette année, un programme de visites a montré qu'une activité touristique basée sur la nature était prometteuse, et susceptible de retomber pour le Restaurant, dont la cuisine tire parti des poissons pêchés dans le bras mort. Encouragez ces propriétaires-protecteurs en allant déguster une *pôchouse* : Restaurant Île Chaumette 71380 Epervans - Tél. 85 96 60 75 (M. Dalmas).

Aloès d'eau



Mares de Tillenay (21)

Convention signée avec la commune de Tillenay. Lors de prospections dans la région d'Auxonne, nous avons découvert des mares non signalées par les inventaires. Issues de creusements pour les besoins d'un chemin il y a une trentaine d'années, et abandonnées par les pêcheurs récemment, elles ont acquis un aspect sauvage et des plantes remarquables. Une des quatre mares contient le Petit-Nénuphar (*Nymphaoides*), une autre héberge la plus petite plante à fleurs du monde : *Wolffia arrhiza*, sorte de petite lentille d'eau de 1 mm.

A côté, le Conservatoire loue une prairie humide qui recèle la Gratiolle officinale, la Germandrée scordium.

Marais de Samerey (21)

Convention signée avec la société Solvay de Tavaux qui possède ce marais attenant à leur bassin de décantation de l'Aillon. Il s'agit d'un type rare de marais continental à base de *Calamagrostis lancéolé*, piqueté d'Euphorbe des marais.



PRÉSERVER LA NATURE AVEC LES AGRICULTEURS

Le retour des messicoles

Nous avons, cette année, poursuivi la multiplication à partir des graines de notre précédente récolte. Nous avons réintroduit les plus abondantes dans une parcelle de blé, à Sacquenay, réservée à cet effet. Malgré un faible capital de graines, certaines espèces comme la Nielle des blés, y ont fleuri abondamment. Nous démarrons également une parcelle sableuse, à Auxonne, pour les plantes silicicoles. Mais il nous faut poursuivre la recherche des plantes adventives en voie de disparition. Grâce à quelques adhérents, nous avons retrouvé la trace de la Gagée des champs (plante protégée en France) et de la Tulipe sauvage, ou une forme proche.

Jean Charles

Des vallées à préserver dans le Châtillonnais et le Tonnerrois

Dans le Sabot de Vénus n°3, nous vous avons parlé de la mise en oeuvre d'un programme agri-environnemental sur le territoire des plateaux calcaires du Nord de la Côte d'Or (Châtillonnais) et de l'Est de l'Yonne (Tonnerrois). Notre analyse conseille surtout de s'attacher à préserver les paysages ruraux des fonds de vallée, car il y subsiste des prairies à flore naturelle, des frayères importantes dans des ruisseaux de qualité, des zones attractives pour la Cigogne noire ; sur les plateaux cultivés, les zones de reproduction du Busard cendré ont été considérées. Voici quelques vallées d'importance : L'Ource avec ses affluents (la Digeanne, le Groème et l'Arce). La Seine et ses affluents (le Revinson, la Coquille et le Brévon). La vallée de l'Aube et ses affluents principaux : l'Aubette et le Coupe Charme.

Le petit vallon du ruisseau de Sacy, pour ses prairies à Narcisse.

Pour la définition des cahiers des charges à donner aux agriculteurs, quatre objectifs sont considérés :

- conservation des prairies dans les vallées ;
- conservation des milieux naturels remarquables ;
- protection de la reproduction du Busard cendré
- conservation et études des plantes adventives.

Les cahiers des charges donnent les prescriptions à respecter par les agriculteurs volontaires : ils préconisent notamment l'absence ou de faibles apports d'intrants sur les prairies, des chargements en bétail relativement faibles mais suffisants pour



Un paysage du Châtillonnais : forêt, prairie, culture, milieu naturel résiduel (pelouse calcaire), haies forment un ensemble équilibré.

entretenir les espaces, le non-retournement des prairies des vallées, la pose de grillage autour des nichées du Busard cendré, l'absence de traitement des adventives dans une petite partie de leurs cultures...

Ce dossier va maintenant être soumis par la Chambre d'Agriculture à l'Etat et l'Union Européenne. En cas d'accord, des primes seront disponibles dès 1995.

Éric Morhain

Une agriculture respectueuse du Rôle de genêts.

La situation du Rôle de genêts *Crex crex* en Europe ne cesse de se dégrader. Identifié par *Bird-Life International* comme une des 27 espèces européennes menacées d'extinction à l'échelon mondial, il s'agit d'une première priorité européenne de conservation.

Un projet *Life Nature*, coordonné par la Royal Society Protection of Birds (GB) a été accepté par l'Union Européenne en 1993. L'objectif général de ce programme, qui s'étalera de 1994 à 1996, est d'agir sur le milieu agricole afin de stopper le déclin des effectifs du Rôle de genêts, dans

chacun des trois pays concernés : la France, l'Irlande et le Royaume-Uni.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons est l'un des partenaires directs de ce programme Life, dans la vallée de la Saône. Différentes actions préliminaires à ce programme ont été menées cette année, à savoir le dénombrement et la cartographie des mâles chanteurs, le calendrier des fenaisons ainsi qu'une prise de contact avec les partenaires concernés (administration, agriculteurs,...). Le but de ces actions est de passer des contrats avec les exploitants agricoles sur les zones expérimentales retenues. Des primes sont prévues pour le retard des fauches (ce qui permet aux jeunes de s'envoler) et pour des techniques de fauche "sympa" (du centre vers l'extérieur de la parcelle).

Didier Hermant



La Gagée des champs a été retrouvée par deux adhérents, dans la région de Pouilly en Auxois (21).



Swertia pérenne :
hôte prestigieux
des marais du
Châtillonnais

**Le Pré Tourbeux
des Maillys**

Ce pré de 1,7 ha a été acquis cette année par le Conservatoire. Situé dans le Brionnais, aux confins Sud-Ouest de la Saône et Loire, il est très éloigné des autres zones tourbeuses de Bourgogne, et, par sa flore, est plus proche des tourbières de l'Ouest de la France. On trouve le Millepertuis des marais et une plante carnivore, la Drosera à feuilles rondes. Le pré tourbeux est entretenu par des vaches charolaises de l'ancien propriétaire. Une petite source sera restaurée, ce qui sera certainement apprécié par les habitants qui venaient autrefois y chercher l'eau.



Les feuilles gluantes de la Drosera capturent les petits insectes et les digèrent ; c'est une adaptation à la pauvreté nutritive des sols tourbeux.

**La Butte de
Marcilly/Tille**

Convention signée avec la commune et le Club Sciences & Nature de Marcilly, qui est notre "conservateur" du site. Celui-ci est une pelouse calcaire de 10 ha qui abrite des plantes méridionales malgré sa situation au Nord de la Côte d'Or (Inule des montagnes), et des plantes de montagne, comme la Carline sans tige (station isolée entre le Jura et le Châtillonnais). La commune s'est engagée à barrer les accès routiers et à faire faucher fin juin. Le Club a aménagé un sentier botanique que nous vous invitons à visiter.

**Falaise et forêts
d'Arcy-sur-Cure**

Tout le monde connaît les fameuses grottes, dans l'Yonne, et, peut-être, de réputation, son propriétaire, Monsieur Gabriel de La Varende. Conscient des inté-

rêts floristique et faunistique de sa propriété, constituée de forêts en ravin et d'une belle falaise, il s'est prêté à une collaboration avec le Conservatoire pour les étudier plus finement et les protéger. Les bois sont du type Hêtraie montagnarde avec le Dentaire penné et le Doronic à feuilles cordées, sans doute "descendu" du Morvan par la Cure.

La Grotte de la Rippe

A deux pas de la Réserve de Bois du Parc, à Mailly le Château, notre Conservateur, Thomas, explorant la petite grotte de la Rippe, a découvert que les parois étaient ornées de splendides gerbes de coraux bien conservées, ce qui n'est plus le cas dans les falaises de la Réserve. De plus, la grotte est occupée par le Blaireau, plusieurs espèces de chauve-souris et le Crapaud persillé (Pélodyte ponctué). C'était trop beau pour ne pas agir! Une convention a été signée avec le propriétaire, un habitant de Paris, et une grille fermera l'accès prochainement.

**Le Marais des Pospis
à Cussey-les-Forges**

Ce marais alluvial est un des rares rescapés des vallées des Tilles, dans le Châtillonnais. Envahie par les Phragmites et les Saules, la riche végétation ne pouvait s'exprimer. Et c'est pour retrouver l'Aconit Napel, le Circe des maraîchers, le Pigamon jaune,... que la commune, propriétaire, a été contactée. Très vite, le Maire, Madame Garnier, a compris que notre volonté de restaurer le patrimoine naturel était synonyme de revitalisation rurale, d'autant plus que ce projet n'était viable qu'avec nos ouvriers à quatre pattes : les Konik Polski. Trois chevaux ont été introduits en juin, grâce à



Arrivée des chevaux polonais Konik Polski : Niebo, Hawana et Mirta au marais des Pospis en compagnie de madame le Maire de Cussey et quelques membres de son Conseil. ph. Bien Public.

une aide financière de la commune, fait rare et généreux qu'il faut souligner.

**Marais du
Châtillonnais
(suite)**

Suite à notre inventaire des marais du Châtillonnais en 1993, nous avons contacté tous les propriétaires pour leur faire part de notre volonté de les protéger. Déjà quatre marais sont conventionnés avec le Conservatoire : le Creux de Vaulemain, à côté de la source captée de Recey/Ource ; les marais de la Forge, du Fourneau et de Val Profond à Essarois. Ces trois derniers font partie d'une forêt gérée par un groupement forestier privé dont il faut souligner l'ouverture d'esprit de son responsable, Monsieur Knuchel. Des petits travaux d'entretien vont démarrer cet hiver, grâce à une aide de l'Agence de l'Eau. Nous vous en reparlerons dans le prochain numéro.

**La Montagne
des Trois Croix**

Si vous suivez bien nos actions, vous vous souviendrez que la commune de Dezize les Maranges avait obtenu en 1993 le Trophée du Sabot de Vénus pour la protection de ce site (pelouse calcaire). Elle a souhaité poursuivre dans cette bonne voie en confiant la gestion biologique au Conservatoire. Les pins seront éclaircis, les abords du site mieux signalés, des visites organisées.

**La colline de Crâ
à Tournus**

Une autre pelouse calcaire, avec des faciès très secs à Micrope droit, et plus frais, sur marnes, à Chlore perfoliée. Une convention a été signée avec les deux communes de Tournus et Plottes. Elle stipule que l'éleveur locataire ne répandra plus le foin dans la pelouse (ce qui modifie la flore), mais le déposera dans un ratelier que le Conservatoire fournira. Un accueil du public sera organisé avec des panneaux et des visites guidées. Une zone très fermée à buis sera éclaircie.

**L'Hôpital de
Tonnerre prend
bien soin de ses
pensionnaires!**

Le 19 avril, une convention a été signée entre l'Hôpital de Tonnerre, l'O.N.F., le GODY et le Conservatoire pour la protection d'une héronnière située dans un petit bois de 2 ha à Villiers-Vineux, appartenant à l'Hôpital et géré par l'ONF. Le GODY, qui suit toutes les héronnières de l'Yonne, estime celle-ci à 150 nids en 1980 et 50 aujourd'hui,

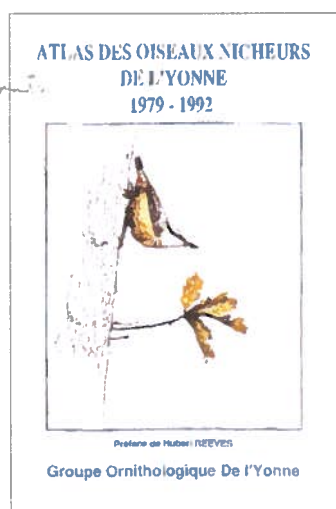


diminution due à un chablis d'une partie de la forêt lors d'une tempête. Ce lieu de reproduction était réputé jusqu'à Paris où des ornithologues se déplaçaient pour l'observer. La forêt encore sur pied, bien mûre, devait normalement être coupée, mais l'O.N.F. était conscient de l'intérêt du site grâce aux interventions du GODY. Restait à convaincre l'Hôpital, ce qui fut fait dans l'esprit d'une véritable collaboration pour la protection de la nature. Cet effort du propriétaire est à souligner, face au manque à gagner de 2 ha de beaux chênes.

Les oiseaux de l'Yonne

Si vous êtes passionnés par les oiseaux, l'association GODY vient de publier un atlas des oiseaux du département de l'Yonne. Vous y trouverez tous les oiseaux de cette région, avec un dessin, une carte de répartition, un texte instructif.

Atlas de l'Yonne : 215 pages, planches couleurs hors texte, 150 F GODY, 1 place Achille Ribain 89000 Auxerre.



... et les papillons

Une brochure de vulgarisation, basée sur des connaissances scientifiques sérieuses, vient d'être réalisée par leurs auteurs : Michèle et Roger Volat. 100 pages reliées par spirale plastique, 14 textes romancés, 12 fiches pédagogiques, 40 dessins sur les papillons et leur environnement. 125 Francs port compris.

M. & R. Volat 18 rue de Sceaux 21200 Beaune. Tél. 80 24 60 80.

Les jardins suspendus d'Avallon

L'association Traverses, d'Avallon, a acheté un jardin en terrasse sur le joli coteau que la ville offre en surplomb du Cousin. Ce paysage est original pour la Bourgogne ; ces jardins en terrasse étaient cultivés en potagers et pour

les fleurs. Il est regrettable de voir ce patrimoine, à la valeur esthétique certaine, se dégrader: abris de jardin en tôle, jardins abandonnés, murets écroulés. L'association, maintenant propriétaire, plantera des arbres fruitiers, variétés anciennes, et restaurera les murets et chemins.

Traverses, 4 rue Belgrand 89200 Avallon - Mme Morin.



Chers conservateurs bénévoles

Une première réunion des conservateurs bénévoles a eu lieu au Creusot le 4 juin avec une dizaine de personnes. Il a été exposé ce que le Conservatoire attend des bénévoles : pour les sites en ZNIEFF, une simple vigilance, afin d'être au courant rapidement en cas de problèmes ; pour les sites gérés par le Conservatoire, une surveillance et diverses tâches selon le temps et les compétences de la personne. Par exemple, comptages réguliers de plantes ou d'oiseaux rares, prise en charge de menus entretiens (fauche, visites à

nos chevaux Konik Polski...). Les personnes présentes ont émis le souhait de recevoir des formations afin de mieux jouer leur rôle de conservateur. Le Conseil d'Administration du Conservatoire a décidé de répondre favorablement et des programmes spécifiques seront mis en place en 1995. N'hésitez pas à vous manifester si cette activité vous intéresse.

Le Conservatoire adhère au B.E.N.

Le Conservatoire a adhéré à l'association Bourgogne École et Nature (B.E.N.), dans l'objectif de "faire progresser l'éducation par... et pour l'environnement". Cette association regroupe 8 associations bourguignonnes désireuses de développer l'éducation à l'environnement. Une rencontre régionale des éducateurs-nature est prévue à Gevrey. B.E.N. (Gilles PERRAULT) les Trois Cours, 21220 CURLEY Tel : 80-61-47-72

Le Conservatoire s'expose ...

Le Conservatoire a participé cette année à de nombreuses manifestations, foires, expositions dans la région Bourgogne. Vous avez peut être déjà rencontré le stand du Conservatoire à la Foire des Loisirs (25-29 mai, Dijon), Fête du Mouton (25-26 juin, Saulieu), Foire Agrobiologique régionale (2-3

juillet, Pierre-de-Bresse)... Nous tenons à remercier particulièrement la Direction du Parc des Expositions de Dijon d'avoir permis au Conservatoire d'exposer ses panneaux "Milieux naturels de Bourgogne" à la Foire internationale et gastronomique (30 octobre-11 novembre 1993) et à la Foire des Loisirs (25-29 mai 1994).

Le troupeau du Conservatoire

Dans le marais de Lignerolles, Lulek et Glaske ont été rejoints par Hanna, Pantera, Gerda et sa pouliche Gemina. Au marais de Cussey les Forges : Niebo, Hawana et Mirta. A l'étang de Villiers Rotin : Grila et Dar. Soit, en tout, 11 chevaux dont 3 mâles. Nous sommes allés les chercher en Pologne et nous en avons profité pour ramener 3 chevaux à la L.P.O. en Brenne, 2 pour la Ferme de l'Auroch, dans le Jura, et 1 pour le Conservatoire Rhône-Alpes.

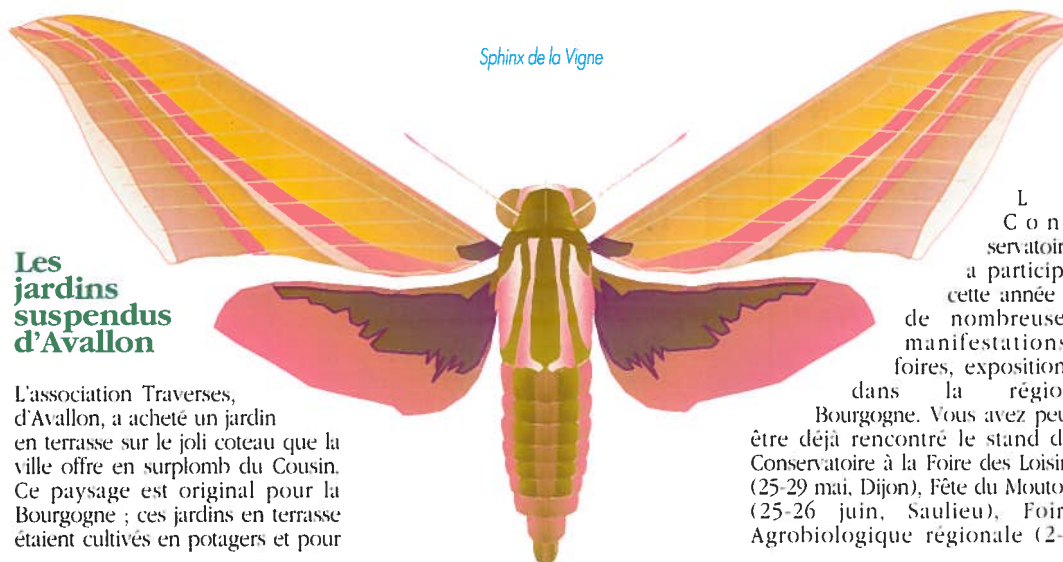
Avec ce troupeau, nous devrions pouvoir être autonomes ; les naissances permettront d'ouvrir d'autres sites à ce mode de gestion efficace.

La Saône et Loire s'intéresse à son patrimoine naturel



Le Conseil Général de Saône et Loire a instauré la *Taxe départementale sur les espaces sensibles* qui permet, avec un budget relativement important, d'acquiescer et de gérer les sites naturels du département. Le Conseil Général a choisi, pour mettre en place cette nouvelle politique, de déléguer au Conservatoire une mission scientifique qui consiste à choisir les sites les plus intéressants et d'y réaliser des plans de gestion. Ces documents serviront de cahiers des charges pour les travaux de restauration ou d'entretien de la valeur biologique des sites. Il faut souligner qu'une telle association entre un Département et un Conservatoire est rare en France, et constitue un gage de sérieux scientifique pour l'application de la Taxe. Cette année, les sites étudiés dans ce cadre sont les Roches de Solutré et de Vergisson, les prairies d'Ouroux/Saône, l'île Chaumette, la montagne des Trois Croix, la basse vallée du Doubs. La personne recrutée pour cette mission est Cécile Court.

Sphinx de la Vigne



Passages obligés dans la démarche de protection d'un milieu naturel. L'information et la sensibilisation du public s'amplifient. En effet, les actions d'animation et de pédagogie à l'environnement du Conservatoire prennent de plus en plus d'ampleur dans la vie locale en Bourgogne. Cette démarche concerne tous les publics : adultes, élus, professionnels, étudiants, enfants, touristes, ...



Le concours du Trophée de Sabot de Vénus: Élus et Écoles

Il faut rappeler que ce concours récompense le meilleur projet de conservation d'un site naturel ou de mise en valeur pédagogique (sentier de découverte, brochure...). Celui-ci est ouvert à toutes les communes (concours élus) et toutes les classes (concours écoles) affiliées à l'O.C.C.E. (Office Central de la Coopération à l'École) de la région Bourgogne.

Pour sa deuxième année d'existence, ce concours présente des signes encourageants aussi bien par le nombre de candidatures, que par la qualité des dossiers présentés et l'intérêt des milieux naturels concernés.

Le Trophée 1994 en bronze, destiné aux communes, a récompensé les villages de Reulle-Vergy et de Curtil-Vergy (21) pour la protection du Mont de Vergy par arrêtés municipaux réglementant la circulation motorisée, ainsi que pour les aménagements paysagers.

Les seconde et troisième places reviennent aux communes de Lormes (58) pour l'aménagement des Gorges de Narvau, et de Nolay (21) pour le nettoyage de la rivière La Bruyère.

Le lauréat du Trophée 1994 des-

Remise du Trophée et d'une malle de découverte de la nature aux classes gagnantes, reçues par la commune de Bèze.

tiné aux écoles est la classe de Moroges (71) pour son projet de conservation "Sauvons le Mont-Avril". Avec le Trophée, une malle de découverte leur a été remise, comprenant: du matériel de terrain (houssoles, cartes, nichoir, mangeoire, etc.), des livres...

A noter le prix d'honneur pour le groupement des classes d'Arceau, Beaumont-sur-Vingeanne, Bèze, Orain et Renève récompensant leur projet commun d'aménagement de sentier de découverte "A chaque village son sentier".

Les 4 fouines et leur défis pour la planète

Le mercredi 6 avril, la nature était à l'honneur sur le bord du Bas-Mont, à Varois-et-Chaignot. En effet, les 4 fouines ont planté une haie d'arbres le long du cours d'eau local. Mais qui sont les "4 Fouines à la recherche de leur paysage" ? Vous avez peut-être déjà entendu parler d'eux. Ce sont 4 enfants (Sébastien, Florian, Bastien, Thomas), âgés de 10 ans, passionnés par la Nature et désireux de la protéger. Ils décidèrent donc de mener une action concrète en

faveur de la nature: replanter des arbres au bord du Bas-mont dans un objectif écologique (60 aulnes, frênes et saules pourpres ont été plantés). Les 4 fouines ont également réalisé une exposition ainsi qu'une maquette pour présenter le paysage naturel de Varois-et-Chaignot.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des "1000 défis pour la planète" avec le Conservatoire comme parrain technique, et plusieurs partenaires et sponsors : La commune de Varois-et-Chaignot a mis à la disposition un terrain communal au bord du Bas-Mont ; les pépinières Naudet ont fourni les plants ; l'Institut Géographique National les photos aériennes et les cartes ; le Conseil Economique et Social a mis à la disposition un photographe. Qu'ils soient tous remerciés.

Bernard Hyvernat



Les 4 fouines en pleine action

Un Club C.P.N. au Conservatoire

Le Conservatoire a décidé de continuer à encadrer ces jeunes naturalistes en créant un club "Connaitre et Protéger la Nature" (C.P.N.). Ce club faisant partie de la Fédération nationale des clubs CPN (FCPN) basée à Boulfaux-Bois (08), s'appellera "Le Club des Fouines". En effet, tout enfant passionné par la nature et désireux de la découvrir pourra rejoindre ces 4 précurseurs... A bon entendeur, ...

Visitez Les sites du Conservatoire

Les aménagements d'accueil du public sur le "Marais du Cônois" près de Recey-sur-Ource (21), ont été inaugurés le 20 juin, en présence des représentants des organismes financeurs de cette première expérience de mise en valeur touristique d'un site naturel. Etaient représentés : le Conseil Régional, la DIREN, le WWF, l'Agence de l'Eau Seine, le Crédit Agricole, l'ONF, ... A votre tour vous pouvez venir découvrir ce marais. Pour tout renseignement ou pour obtenir le plan d'accès, contactez nous au Conservatoire. Vous trouverez également les dépliants dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative de Dijon, Is-sur-Tille, Châtillon et les communes avoisinantes de Recey. Le Conservatoire développe actuellement cette politique de "tourisme de site" en réalisant le même type d'aménagement sur la Réserve Naturelle de la Truchère (71), l'étang de Villers-Rotin (21), les prairies d'Ouroux-sur-Saône et l'île Chaumette (71).



Sentier de découverte du marais du Cônois

Union Européenne. Etat, Etablissements publics....



Associations



La Fédération des Conservatoires Régionaux



G.O.D.Y.



A.O.M.S.L.



S.O.B.A. NATURE NIEVRE

Entreprises privées



S.A.P.R.R.
E.D.F.
Lyonnaise des Eaux
Caisse d'Epargne
Crédit Agricole Côte d'Or
Sundstrand-France
SEMCO
C.H. de Tonnerre
Solvay (Tavaux)

Collectivités locales



CONSEIL GENERAL DE LA NIEVRE

COMMUNES :

Merry/Yonne (89)
St Moré (89)
Voutenay/Cure (89)
Givry (89)
Sacy (89)
Montceau Ragny (71)
Plottes/Tournus (71)
Dezize les Maranges (71)
Talent (21)
Cussey les Forges (21)
Gevrey-Chambertin (21)
Brochon (21)
Couchey (21)
Morey St Denis (21)
Vosne-Romanée (21)
Pommard (21)
Marcilly sur Tille (21)
Tillenay (21)
Recey sur Ource (21)

SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.

SEMCO : l'imprimeur nature!



17, rue de Colmar - 21000 Dijon
Tel. : 80 71 29 32 - Fax : 80 71 30 49

Numéro imprimé sur papier traité sans chlore (papier "écologique").